

TERMES DE REFERENCE
CONSULTATION POUR L'AUTONOMISATION DU SYSTEME D'INFORMATION SUR LES PERSONNES VIVANT
AVEC HANDICAP EN MAURITANIE

TYPE DE CONSULTANTS	Contrat institutionnel
LIEU D'AFFECTATION	NOUAKCHOTT- Mauritanie
DUREE DE LA CONSULTATION	9 mois
LANGUES DE TRAVAIL	Français et Arabe
TYPE DE CONTRAT	SSA

I. CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre du renforcement du système d'information sur les personnes en situation de handicap, une première consultation d'appui à la mise en place d'un système d'information à la DPSH a été réalisée en 2022 avec le soutien de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) grâce avec l'appui financier de la BMZ (Ministère fédéral de la coopération économique et du développement allemande).

Cette consultation a porté sur « le renforcement du système d'Information sur les personnes vivant avec handicap en Mauritanie », financé par UNICEF et mis en œuvre par le Bureau d'Etudes SISTA, entendait parvenir à quatre principaux résultats :

- Les forces et les faiblesses du système actuel de gestion de l'information sur les personnes vivant avec handicap à la DPSH, seront ressorties et bien connues.
- Des améliorations au système actuel de gestion des données, y compris les outils de collecte des données à temps réel, seront explicitées, motivées/ justifiées et proposées au commanditaire.
- Un plan de renforcement des capacités du MASEF en général et de la DPSH en particulier, pour la prise en main des outils développés pour la gestion des données sera mis en évidence et proposé.
- un mécanisme de renforcement et de dissémination des données relatives à la scolarisation des enfants handicapés.
- Un processus et des outils qui facilitent l'accélération de l'enregistrement et de délivrance rapide des cartes aux personnes vivant avec handicap seront proposés. Cette « accélération de l'enregistrement et de la délivrance des cartes aux personnes vivant avec handicap » intègre une phase de test dudit processus.

Après la réalisation de cette consultation, des défis restent à surmonter pour rendre le système plus autonome et durable en apportant une assistance technique de proximité pour le personnel de la DPSH afin de les outiller pour être en capacité de gérer et maintenir le système déjà mis en place. C'est à cet effet que s'inscrit de consultation pour autonomiser le SI des personnes en situation de handicap de la DPSH du MASEF.

II. OBJECTIFS

Le principal objectif de cette consultation est de renforcer le système d'information de la direction en charge des personnes vivant avec handicap pour le rendre autonome et durable. Il s'agira, de :

- Accompagner et/ou assister la Direction des Personnes en Situation de Handicap (DPSH) dans la finalisation de la saisie des données ;
- Accompagner la commission en charge de cartes de PSH aux mois pendant trois réunions durant le processus de délivrance de nouvelles cartes ;
- Assister l'unité d'impression des cartes pour la migration vers le nouveau Système ;
- Généralisation du système : proposer une approche et assister la direction pour l'implication des acteurs et élargir le système vers d'autres wilayas ;
- Apporter une assistance technique et un coaching pour corriger les bugs et améliorer le fonctionnement du système ;
- Entreprendre des discussions avec le Système d'Information sur la Gestion de l'Education et formuler des recommandations en vue de renforcer la collecte et la dissémination des données relatives à la scolarisation des enfants ;
- Intégrer la langue arabe dans le système (bilingue) ;
- Former et sensibiliser les acteurs de protection (Fédération, OSC, etc...) sur le nouveau système de délivrance de carte de PSH ;
- Assister la DPSH dans à la mise en place du système d'archivage et assurer sa conformité avec le système d'information mis en place ;
- Former les archivistes de la DPSH sur les techniques modernes d'archives des documents.

III. GOUVERNANCE

Le MASEF et la DGRSSI seront responsables pour la mise en œuvre de ce processus, en concertation étroite avec les autres entités concernées par ce processus de gestion de l'information relative aux personnes vivant avec handicap.

IV. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique proposée doit permettre au système d'assurer les 4 fonctions essentielles suivantes de façon autonome et durable :

- **Recueillir l'information** de façon cohérente, pertinente et la plus exhaustive possible ;
- **Stocker l'information** de façon à pouvoir la réutiliser directement en fonction des besoins ;
- **Traiter l'information** de façon à répondre aux diverses sollicitations des utilisateurs dans le cadre de leur ; activités ;
- **Diffuser l'information** de façon à permettre à chaque acteur de pouvoir exploiter les résultats des traitements dont il a besoin.

Ce dispositif doit être accompagné de formation sur la gestion et la maintenance des outils et équipements, ainsi l'archivage des documents dans un endroit sûr en facilitant leur accès.

V. PRODUITS ATTENDUS

Dans le cadre de cette consultation, il est attendu les produits suivants :

- Une note de cadrage qui présente la méthodologie et explique clairement comment les approches pour mettre en œuvre ce processus de renforcement du système d'information en rapport avec les personnes vivant avec handicap ;
- Une assistance technique pour la DPSH du MASEF, afin d'avoir la capacité de gérer de façon autonome et durable le système d'information mis en place et son extension vers d'autres Wilayas y compris les données relatives à la scolarisation des enfants ;
- Un archivage des documents est réalisé avec des sessions de formation sur l'archivage ; Un rapport final global, présentant les résultats de renforcement du système et les mécanismes de sa durabilité.

VI. DUREE ET CALENDRIER DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de 9 mois ne comprenant pas les délais de réaction des commanditaires sur les rapports intermédiaires et les délais d'organisation des formations. Le tableau ci-dessous présente le calendrier des principales activités et les résultats attendus à chacune des étapes. La consultation doit démarrer en avril 2023.

Taches	Durée de travail en jours ouvrés	Lieu	Consultant responsable	Produits attendus	Paiement
Assistance technique					
Assistance techniques et coaching des équipes de la DPSH du MASEF (à travers une équipe technique permanente dont des jeunes volontaires), et du SIGE extension du système d'information dans 4 nouvelles régions et DREN correspondantes	120	Nouakchott	Cabinet de consultance	Rapport détaillé du type d'assistance technique et de coaching réalisés	40%
Mise en place d'un système de formation continue et durable des acteurs sur le système ; Appui au processus d'identification et enregistrement des personnes handicapées dans la base des données	30	Nouakchott et Guidimakha	Cabinet de consultance	Module de formation et rapport de formation	20%
Mise sur pied d'un dispositif d'archivage					
Formation en archivage, Mise en place d'un système d'archivage et de visualisation des données à temps réel	10	Nouakchott et Guidimakha	Cabinet de consultance	Présentation PPT des principaux résultats sur le mécanisme de formation continue sur les outils numériques, au profil des personnes vivant avec handicap	30%
Appui au processus de délivrance des cartes pour les personnes en situation d'handicap	15	Nouakchott et 4 autres régions	Cabinet de consultance		
Reporting					
Rapport final de la mission	5	Nouakchott	Cabinet de consultance		10%

VII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

La réalisation de cette consultation sera confiée à un bureau d'études national qui mobilisera une équipe pluridisciplinaire ayant une expérience générale et spécifique dans les domaines demandés :

- **Un Chef de mission expert en informatique et gestion de base de données** (bac + 5 au minimum) ayant un profil de sociologue ou Economiste ou équivalent avec une connaissance spécifique des questions liées aux personnes vivant avec handicap et protection sociale. Il doit avoir un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données quantitatives et qualitatives avec des institutions publiques ou privées. Il doit maîtriser les outils informatiques avec une maîtrise des logiciels statistiques ou de base de données. L'intéressé doit avoir une expérience générale d'au moins 15 ans et une bonne connaissance de la formulation de plan de renforcement de capacité ;
- **Expert en système d'information** (bac + 5 au minimum) ayant un profil d'informaticien et de gestionnaire de base de données avec une connaissance spécifique des questions de la pauvreté et de handicap. Il doit avoir une expérience de terrain prouvée ainsi qu'une bonne maîtrise des outils informatiques et de collecte/ gestion des données. L'intéressé doit avoir une expérience générale d'au moins 10 ans et une bonne connaissance de la formulation et de la mise en œuvre de plan de renforcement de capacité dans la gestion de l'information et mise en place de base de données ;
- **Des experts thématiques** : le bureau d'études doit mobiliser au cours du processus des experts thématiques pour améliorer les outils et renforcer le système, y compris un expert en archivage.

VIII. DOCUMENTS A SOUMETTRE DANS L'OFFRE DE SERVICE

Le soumissionnaire doit soumettre deux enveloppes/emails un contenant son offre technique et la seconde son offre financière.

L'offre technique doit contenir :

- Une note technique présentant sa compréhension des TDR et les grandes lignes de sa méthodologie ;
- Les CV des experts proposés
- Un exemplaire d'un rapport d'un travail similaire réalisé par le bureau d'étude

L'offre financière proposée doit contenir les honoraires, la logistique (DSA et transport) et les coûts indirects (édition, reprographie) et quelques éventuels coûts d'assistants de recherche. Dans le cas où des ateliers seront proposés dans la méthodologie seuls les coûts de participation des consultants doivent être inclus dans l'offre financière. Les frais liés à la location de salle et la participation des acteurs ne doivent pas être inclus dans l'offre.

ADRESSE DE SOUMISSION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

X. EVALUATION DES SOUMISSIONS

UNICEF et le MASEF examineront les soumissions afin de s'assurer que l'ensemble des dispositions générales et des conditions particulières de l'UNICEF ont été acceptées par les soumissionnaires, sans dérogation ou réserve. On pourrait aussi associer la DGRSSI, selon sa disponibilité, au vu de son

expertise. L'équipe d'évaluation examinera et évaluera les soumissions techniques au regard de leur conformité aux TDR et à d'autres documents fournis, en faisant application des critères d'évaluation et du système de points indiqués ci-dessous. Les dossiers des postulants seront évalués sur la base d'une note globale de 100 points répartis comme suit : offre technique 80 point et offre financière 20 points.

Offre technique (80 points)

Expertise du bureau (20 points)	
Organisation d'activités similaires (diagnostic du système d'information, conception des outils de gestion des données, renforcement des capacités) : soit N le nombre d'activités réalisées • Pour $N \leq 2$: 3 points • Pour 2 4 : 10 points	20 pts
Méthodologie (20 points)	
Compréhension des TDR (éléments renforçant les TdRs : faiblesses relevées, orientations et exemples qui renforcent les TdRs et la compréhension du sujet)	10 points
Méthodes et approches proposées (description claire de la démarche ou du processus avec étapes/activités clés et produits) 20 points Organisation du travail (plan de travail et chronogramme)	10 points
Evaluation de l'équipe proposé pour la mission (30 points)	
<p>Le cabinet doit proposer des experts avec les profils suivants :</p> <p>- Un Chef de mission expert en informatique et gestion de base de données (Bac + 5 au minimum), expérience de 10 ans minimum (N) Diplôme et expérience dans le domaine 10 points Années d'expérience : Si $N \geq 10$, 10 points Si $N = 5$, 5 points Si $N < 5$, 2 points</p> <p>- Expert en système d'information sociale (BAC+5), ayant un profil de sociologue ou Economiste ou équivalent (Bac + 5 au minimum), expérience de 5 ans minimum Diplôme et expérience dans le domaine 10 points Années d'expérience : Si $N \geq 5$, 10 points Pour $N < 5 \geq 3$, 5 points Pour $N < 3$, 2 points</p> <p>- Autres experts thématiques (formateurs, etc.) Diplôme et expérience dans le domaine 10 points Années d'expérience : Si $N \geq 5$, 10 points Pour $N < 5 \geq 3$, 5 points Pour $N < 3$, 2 points</p>	30 points

Seules les offres techniques ayant obtenu un total de 50 sur 80 points seront considérées pour la suite du processus

Offre financière (20 points)

Une pondération sera appliquée et le soumissionnaire qui obtiendra la note la mieux distante sera retenu.

Gestion et financement du contrat :

Le bureau d'études travaillera sous la supervision générale du Chef de Section Politique Sociale de l'UNICEF et du Directeur des personnes en situation de handicap du MASEF. Des comptes rendus seront faits de façon régulière aux équipes de la section Politique Sociale. Le financement de la prestation sera assuré par l'UNICEF, conformément aux procédures en vigueur.